



### ***L'Attestation de performance ICI ON RECYCLE! Rappel important***

Avis aux industries, aux commerces et aux institutions (ICI) du Québec qui ont mis en place dans leur établissement un système de gestion intégrée de leurs matières résiduelles : la société d'État RECYC-QUÉBEC vous invite à déposer votre dossier de candidature d'ici le jeudi 30 septembre prochain en vue de l'obtention d'une Attestation de performance ICI ON RECYCLE!

#### **Faites connaître votre performance environnementale!**

Le programme de reconnaissance de la société RECYC-QUÉBEC vise à reconnaître les établissements du Québec qui atteignent ou excèdent les objectifs de mise en valeur spécifiés dans les critères d'évaluation du programme. Le formulaire d'inscription et les renseignements sur ce programme sont facilement accessibles dans le [site Internet](#) de la Société. Les dates pour soumettre une candidature sont le 30 septembre et le 31 mars de chaque année.

Les établissements détenteurs d'une Attestation de performance [ICI ON RECYCLE!](#) proviennent aussi bien du milieu de la grande, moyenne et petite entreprise que des secteurs industriel, commercial et institutionnel.

#### **Aidez-nous à faire connaître le programme ICI ON RECYCLE!**

Vous connaissez un établissement qui se distingue sur le plan de la gestion des matières résiduelles? Merci de transmettre l'information relative à ce programme de reconnaissance gouvernementale aux personnes visées ou à nous faire part de cette information en la communiquant à madame Suzie Turmel de RECYC-QUÉBEC au numéro sans frais : 1 800 807-0678. Vous nous aidez ainsi à mieux promouvoir les bénéfices rattachés à la saine gestion des matières résiduelles dans le secteur des ICI.